

# Compte rendu du conseil municipal

Le mercredi 26 octobre 2022 à 20h, le conseil municipal s'est réuni à la Mairie de BAX, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. le Maire MANFRIN Jean Marc.

## Étaient présents :

Mme Marty Laetitia, M. Biau Jean-luc, M. Galy-Brusquet Pierre, M. Manfrin Jean-Marc, M. Paredes Baptiste, M. Rosello José.

Était absent : M. Le Luron Renaud

M. Paredes Baptiste est désigné secrétaire de séance.

## Ordre du jour :

### **- Approbation du dernier conseil en date du 26 juillet 2022.**

\*Le procès-verbal -verbal a été approuvé à l'unanimité.

### **-Délibération pour la suspension du loyer du presbytère.**

\*M. le Maire expose que la Mairie est mise en demeure par la CAF pour le logement du presbytère qui est reconnu insalubre. Le montant du loyer est suspendu jusqu'aux travaux.

- Approuvé à l'unanimité.

### **-Délibération pour les travaux du local de rangement.**

\*Une délibération en 2021 avait été prise. M. le Maire présente les devis réactualisés.

\*EURL BAZY MACONNERIE : 5410,00€ HT

\*SARL DUPUY FRERES CHARPENTE : 15 292,00€ HT

\*EURL MALVAUD :2104,00€.

-Approuvé à l'unanimité.

**-Délibération pour le paramétrage des ordinateurs :**

\*La CCV a fourni des ordinateurs à la commune, il faut procéder à un paramétrage. Montant du devis 597€HT.

-Approuvé à l'unanimité.

**-Délibération modification de la durée hebdomadaire du poste**

\*M. le Maire explique que le poste de secrétaire est mutualisé avec le SIVOM et qu'il est nécessaire de réduire le temps de travail de 8 heures à 6 heures pour être en accord avec la réglementation.

- Approuvé à l'unanimité.

**-Questions diverses :**

\* Une réunion de travail se fera pour faire un point sur la voirie communale.

**- Extinction des luminaires :**

\* Après discussions il est préférable de laisser les luminaires allumés de 5 h 45 du matin au lever du jour.

**Fin de séance à 21 h 15.**